



HAL
open science

L'évolution des structures de comparaison adjectivale d'égalité depuis le 16ème siècle

Catherine Fuchs

► **To cite this version:**

Catherine Fuchs. L'évolution des structures de comparaison adjectivale d'égalité depuis le 16ème siècle. *Le Français Moderne - Revue de linguistique Française*, 2010, 2, pp.171-185. hal-00551343

HAL Id: hal-00551343

<https://hal.science/hal-00551343>

Submitted on 4 Jan 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'évolution des structures de comparaison adjectivale d'égalité depuis le 16^{ème} siècle

Catherine FUCHS

CNRS, Paris, Laboratoire LATTICE

Résumé

L'alternance entre '*autant adj. que*' et '*aussi adj. que*', attestée jusqu'à l'époque préclassique, a été progressivement abandonnée au profit du seul *aussi* antéposé à l'adjectif, tandis qu'apparaissait le *autant* postposé. L'étude ici présentée est consacrée aux conditions de cette évolution. Il est montré que *aussi* et *autant* antéposés ont une portée respectivement adjectivale et prédicative, et que le déplacement de *autant* après l'adjectif marque une tendance au glissement de l'intra- à l'extra-prédicativité. Ce qui conduit à récuser la prétendue équivalence entre '*aussi adj. que*' et '*adj. autant que*' en français moderne.

Abstract

Till the pre-classical period, both '*autant adj. que*' and '*aussi adj. que*' were used in French for equality comparison. Then, the former progressively disappeared, and a new sequence ('*adj. autant que*') emerged. My claim is that the scope of *autant* (i.e. on the predicate) has always been different from that of *aussi* (i.e. on the adjective), and that the postposition of *autant* indicates a new shift from intra- to extra-predicativity. The so-called equivalence between '*aussi adj. que*' and '*adj. autant que*' in modern French thus turns out to be unjustified.

Introduction

Pour exprimer une comparaison adjectivale d'égalité, le français a eu recours, dans son histoire, à deux séries de marqueurs corrélés tantôt à *comme*, tantôt à *que* : des marqueurs simples à valeur intensive (*si, tant*) et des marqueurs composés (*aussi/autresi, autant/autretant*). Nous laisserons ici de côté la question de la concurrence entre *comme* et *que*, ainsi que celle de l'alternance entre formes simples et formes composées : voir, sur ces questions, Combettes & Kuyumcuyan (2007, 2008) et Combettes (2008). Nous nous intéresserons uniquement à *aussi* et *autant* corrélés à *que* et à leur place par rapport à l'adjectif : *aussi* a toujours été antéposé à l'adjectif,

tandis que *autant* a connu au fil des ans l'antéposition puis la postposition — d'où les trois séquences concurrentes : '*aussi* adj. *que*', '*autant* adj. *que*' et '*adj. autant que*', dont nous tenterons de retracer brièvement l'histoire à partir du 16^{ème} siècle, c'est-à-dire après la période charnière du moyen français. Pour ce qui est de l'ancien français, voir Jonas (1971).

Selon Brunot (1905-1938, et 1926), l'alternance réputée libre (jusqu'au français pré-classique) de *aussi* et *autant* devant l'adjectif aurait progressivement cédé le pas, à partir du 17^{ème} siècle, à la spécialisation catégorielle du français moderne (*aussi* + adjectif ou adverbe ; *autant* + verbe ou nom) — le 18^{ème} siècle consacrant la disparition de *autant* devant l'adjectif. En témoigne ce passage du *Dictionnaire critique de la langue française* de Féraud (1787, s.v. *autant*) : « *Autant* se met plus ordinairement avec les verbes, et *aussi* avec les adjectifs. "J'aime Horace *autant* que je l'admire ; Il est *aussi* enjoué que solide". *Buf*. "Cet auteur se sert d'une expression *autant* élégante que pleine de pitié". *Anon*. Dites, *aussi* élégante. »

Pour exact qu'il soit au plan des grandes tendances, ce tableau demande néanmoins à être nuancé sur trois points, comme nous allons tenter de le montrer à partir d'une analyse de corpus (recueilli dans la base Frantext) et d'exemples (issus de grammaires et de dictionnaires). En premier lieu, le caractère libre de l'alternance se révèle discutable : les deux marqueurs semblent d'abord avoir été en distribution très largement complémentaire, privilégiant des types de contextes différents, et témoignant ainsi de certaines différences sémantiques corrélées à des différences de portée. Deuxièmement, la réorganisation morpho-syntaxique s'est opérée après une phase de prolifération des structures au 17^{ème} siècle. Enfin, la disparition de *autant* antéposé à l'adjectif ne saurait être dissociée de l'apparition des constructions en *autant* postposé à l'adjectif qui, quant à elles, perdurent en français moderne.

1. La situation au 16^{ème} siècle

Elle peut être schématisée comme suit : (a) la séquence '*autant* adj. *que*' est davantage attestée que '*aussi* adj. *que*' ; (b) ces deux séquences ne s'emploient pas dans les mêmes types de contextes ; (c) la séquence '*adj. autant que*' est quasi-inexistante.

1.1 Autant antéposé à l'adjectif

Cette séquence se trouve préférentiellement dans deux types de contextes, qui correspondent à deux schémas comparatifs différents.

1.1.1 Le contexte ‘... adj.1 ... que ... adj.2’, ou l’égalité de degré entre deux propriétés

Le schéma consiste à instaurer une relation entre deux propriétés (adj.1 et adj.2) vérifiées par une entité (N), et à poser que le degré auquel N vérifie la première est égal au degré auquel elle vérifie la seconde. Ce schéma se complexifie parfois, lorsque les deux propriétés se trouvent référées à deux entités différentes (respectivement à N1 et à N2). L’adjectif qui suit *autant* peut être, selon les cas, attribut du sujet (ex. 1), attribut de l’objet (ex. 2), en prédication seconde (ex. 3), ou encore épithète (ex. 4).

- (1) *Tu es autant amoureuse que belle.*
[P. de Larivey, *La Vefve*, 1579 ; cit. Damourette & Pichon, § 698]
- (2) *Ce dict, et cuidans avoir bien besongné, laisserent le Comte autant triste qu’ils estoient joyeux et contens ; (...)*
[Cl. de Taillemont, *Discours des Champs faëz. A l’honneur, et exaltation de l’Amour et des Dames*, 1553]
- (3) *(...) et après tous les hommages receuz, elle se leva en sa prestante droicture et leur fait une telle harengue, autant brieve que bonne : (...).*
[B. Aneau, *Alector ou Le Coq : histoire fabuleuse*, 1560]
- (4) *(...) inventions autant utiles à persuader à la commune que ridicules à persuader à soy-mesme.*
[Montaigne, *Essais*, 1580 ; cit. Huguet, ‘autant’].

1.1.2 Le contexte ‘N ... adj. ... que ... d° max.’, ou l’égalité de degré d’une propriété avec le degré maximal

La comparaison consiste à poser que le degré auquel une entité (N) vérifie une propriété (adj.) est égal au degré maximal possible de cette propriété — le degré maximal étant exprimé, dans la subordonnée, par une marque de non actualisation (ex. 5 et 6) ou par une modalité (ex. 7). D’où un effet de haut degré sur la propriété exprimée par l’adjectif :

- (5) – *Vrayement, Saffredent, ce dist Oisille, vous nous avez racompté une histoire autant belle qu’il en soit point ; (...)*
[M. de Navarre, *L’Heptaméron*, 1550]
- (6) *Desquelles l’une avoit un fils unique, gentil et autant accompli qu’on eût su désirer, nommé Herman ; (...)*
[J. Yver, *Le Printemps*, 1572]
- (7) *(...) mais, si le gentil homme estoit autant vertueux que vous dictes, elle estoit honorée d’avoir ung tel serviteur et de porter son anneau ; (...)*
[M. de Navarre, *L’Heptaméron*, 1550].

Dans quelques rares cas, cet effet de haut degré se rencontre également avec *aussi* :

- (8) *(...) est, par ma foy, grant follie à vous d’y tant querir comme vous dictes, car j’en feroie ja une douzaine pour ung jour, aussi camus que vous en veistes oncques nulz, (...).*
[Ph. de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, 1515]

- (9) *Il est encores tout chault ; je vous le gueriray aussi sain qu'il fut jamais.*
[Rabelais, *Pantagruel*, 1542].

1.2 Aussi antéposé à l'adjectif : le contexte 'N1 ... adj. ... que ... N2', ou l'identité de degré d'une propriété vérifiée par deux entités

De son côté, la séquence avec *aussi* se rencontre de façon privilégiée dans un troisième type de contexte, qui correspond en fait au prototype de la comparaison d'égalité, celui où deux entités (N1 et N2) sont dites vérifier au même degré une propriété donnée (adj.). L'adjectif qui suit *aussi* peut être, selon les cas, attribut du sujet (ex. 10), attribut de l'objet (ex. 11), en prédication seconde (ex. 12), ou épithète (ex. 13).

- (10) *Hier au soir vous me cuidiés tromper, vous et ma femme, mais je suis aussi fin que vous estes, (...).*
[Ph. de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, 1515]
- (11) (...) *pour veoir s'ilz pourroyent faire la Journée ensuyvante aussi plaisante que la première.*
[M. de Navarre, *L'Heptaméron*, 1550]
- (12) (...) *car il n'y avoit point d'arbres en tout le pays ne de pierres aussi, mais les raves y croissoient aussi grosses que est une pippe d'Anjou (...).*
[Anonyme, *Les Chroniques admirables*, 1534]
- (13) *Ores escoustés qu'il advint ung jour auprez d'une Pasque que ceste bonne preude femme aussi lealle qu'ung Lombart s'en alla confesser à ung notable (...).*
[Ph. de Vigneulles, *Les Cent Nouvelles nouvelles*, 1515].

Dans ce type de contexte, il arrive parfois que l'on trouve *autant*. Mais on remarquera qu'alors N2 renvoie à un 'parangon', c'est-à-dire au prototype de l'entité possédant par excellence la propriété en question ; on rejoint donc ainsi l'effet de haut degré :

- (14) *Il vous a dict que pour l'argent, qui est chose si vile et legere, elles vendent quelque fois ce qui leur devoit estre autant cher que leur propre vie.*
[Ch. Estienne, *Paradoxes*, 1561].

1.3 En bref : autant versus aussi

Comment interpréter cette distribution, très largement complémentaire au 16^{ème} siècle, entre les deux marqueurs ? Un fait retiendra d'abord notre attention. On constate que, contrairement à *aussi*, le marqueur *autant* est souvent employé devant un participe passé :

- (15) (...) *et pour ce que j'en ay trouvé si peu, j'ay bien voulu vous experimenter, pour veoir si vous estiez, par vostre vertu, digne d'estre autant estimée que aymée.*
[M. de Navarre, *L'Heptaméron*, 1550]

- (16) *Ainsy morut le pauvre Amadour, autant regretté que ses vertuz le meritoient.*
[M. de Navarre, *L'Heptaméron*, 1550].

On a là, semble-t-il, l'indice d'une affinité de *autant* avec une portée, non pas sur le seul adjectif (comme c'est le cas de *aussi*), mais sur le groupe verbal ('(être) + adj. '), càd. une portée prédicative. Cette différence de portée n'est sans doute pas étrangère à l'étymologie des deux marqueurs, qui indique que *autant* opère de façon quantitative (< *altant* < *aliud-tantum*, « autre (fois) tant », i.e. 'une nouvelle fois la même quantité'), et *aussi* de façon qualitative (< *alsi* < *aliud-sic*, « autre même » i.e. 'une nouvelle fois la même qualité'). Or l'adjectif marque par lui-même une propriété située au plan notionnel, qui peut donc seulement être qualifiée ; en revanche le prédicat est un relateur qui, en tant que support d'une actualisation, permet de découper des occurrences spatio-temporellement repérées et de les quantifier.

On s'explique, dès lors, l'affinité de *autant* avec des contextes dans lesquels il s'agit de mesurer quantitativement le degré associé à un prédicat en le déclarant égal à un degré de référence (degré d'un autre prédicat ou degré maximal envisageable pour le prédicat). Ce que l'on peut gloser de la façon suivante : 'la quantité du prédicat *est adj.* à propos de *N* est une autre fois la même quantité que ...'. On comprend, inversement, la préférence de *aussi* pour un contexte dans lequel il s'agit d'identifier qualitativement le degré auquel deux entités possèdent une propriété donnée ; ce que l'on peut gloser de la façon suivante : 'la qualité de la propriété *adj.* telle qu'elle est possédée par *N1* est une autre fois la même qualité que celle de la propriété telle qu'elle est possédée par *N2*'.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant de constater que le secteur principal de recouvrement des deux marqueurs est celui de la comparaison à parangon, qui constitue une sorte de schéma mixte. D'une part, en effet, le schéma est celui de la comparaison entre deux entités (*N1* et *N2*) à propos d'une même propriété, mais, d'autre part, le caractère de parangon de *N2* construit l'effet de haut degré : la différence entre les deux marqueurs serait donc ici neutralisée. Il est de fait que, dans ce cas, les deux marqueurs alternent, parfois au sein d'une même phrase, ouvrant ainsi la voie à des variations stylistiques qui seront très courantes au siècle suivant :

- (17) *S'il eust souhaité ... estre autant riche que Job, autant fort que Sanson, aussi beau que Absalon, l'eust il impetré ?*
[Rabelais, *Prologue du Quart Livre*, 1552 ; cit. Huguet, 'autant']

Notons enfin qu'au 16^{ème} siècle, la séquence 'adj. *autant que*' est quasi-inexistante. On ne rencontre *autant* postposé que dans des cas (rares, et tous à effet de haut degré) où il porte sur un prédicat plus complexe qu'une simple prédication attributive :

- (18) *Qu'ainsi soit à tous me rapporte / Qu'entre les citez capitalles / Elle est de magnifique sorte / Autant que ville des Itales.*
[J. Marot, *Le Voyage de Venise*, 1526]
- (19) *Il est bien vray, que moy aveugle estant / Vy ma maison pleine de biens autant / Qu'on sçauroit dire, et ores que je voy / Comme tu dis, je ne voy rien chez moy.*
[G. Corrozet, *Second livre des fables d'Esopé*, 1548].

2. La réorganisation du système au 17^{ème} siècle

Schématiquement, on retrouve à peu près les mêmes types d'affinités contextuelles. Mais le système se complexifie et tend à une certaine prolifération, sous le double effet de l'extension progressive du champ de *aussi* et de l'apparition de *autant* postposé à l'adjectif.

2.1 L'extension du champ de aussi

Comme au siècle précédent, *aussi* continue de privilégier le contexte 'N1 ... adj. ... *que* ... N2', qui permet de marquer l'identité de degré d'une propriété vérifiée par deux entités. Mais on trouve également, dès le tournant entre le 16^{ème} et le 17^{ème} siècles, des attestations de *aussi* employé dans le contexte 'N ... adj.1 ... *que* ... adj.2' (jusque là privilégié par *autant*), qui permet de comparer le degré auquel une entité vérifie deux propriétés différentes :

- (20) *Pour l'avoir il faut estre aussi constant que pront, / Car sans perseverance on n'a jamais de gloire.*
[A. de Montchrestien, *Les Lacènes ou la constance*, 1601]
- (21) *Aussi traistre qu'avaricieux et meschant, aima mieux prendre le hazard de la guerre, qu'attendre le rigoureux jugement que le Parlement eut donné contre luy : (...).*
[Cl. Fauchet, *Fleur de la maison de Charlemaigne*, 1601].

Le schéma peut, là encore, se trouver étendu à deux entités :

- (22) *Donc ton cœur aussi grand que petit est ton corps, / N'a crainte de la mort au milieu de ces morts ?*
[A. de Montchrestien, *Les Lacènes ou la constance*, 1601].

2.2 L'apparition de autant postposé à l'adjectif

C'est essentiellement dans ce même type de contexte 'N ... adj.1 ... *que* ... adj.2' que la séquence '*adj. autant que*' se rencontre au 17^{ème} siècle :

- (23) *Votre belle âme est haute autant que malheureuse, / Mais elle est inhumaine autant que généreuse.*
[Corneille, *Polyeucte*, 1642 ; cit. Grand Robert ‘autant’]
- (24) *Douce, familière, agréable autant que ferme et vigoureuse, elle savait persuader et convaincre aussi bien que commander, et faire valoir la raison non moins que l’autorité.*
[Bossuet, *Oraison Funèbre de Henriette-Marie de France*, 1669 ; cit. Grand Robert ‘autant’].

2.3 Le maintien de *autant* antéposé à l’adjectif

Bien que concurrencée, on vient de le voir, par ‘*aussi* adj. *que*’ et par ‘adj. *autant que*’, la séquence ‘*autant* adj. *que*’ se maintient tout au long du 17^{ème} siècle dans le contexte ‘N ... adj.1 ... *que* ... adj.2’ :

- (25) (...) *et en cela je vous contenteray, et je l’obligeray de ne me plus importuner, s’il n’est autant effronté que téméraire.*
[H. d’Urfé, *L’Astrée*, 1612]
- (26) (...) *car c’est un mal dont la guérison m’est autant odieuse que la blessure agréable.*
[J-P. Camus, *Agathonphile : récit de Philargyrippe*, 1621].

La séquence avec *autant* antéposé se maintient également dans le contexte ‘N ... adj. ... *que* ... d° max.’ :

- (27) *En l’article du profit venant de l’eau, sera couchée la pesche : autant grand qu’on le pourroit imaginer ; (...)*
[O. de Serres, *Le Théâtre d’agriculture et mesnage des champs*, 1603]
- (28) (...) *et à mon gré son service estoit bien autant aymable que nul des autres, (...).*
[H. d’Urfé, *L’Astrée*, 1612].

2.4 La concurrence entre les trois séquences

Comme on le voit, les deux marqueurs *aussi* et *autant* ne sont plus en distribution aussi clairement répartie qu’au siècle précédent. Leur zone de recouvrement est plus large ; elle ne s’étend plus seulement aux comparaisons à parangon, comme en (29) et (30) :

- (29) *Les François aussi sçavants que les Druides, aussi subtils et ingénieux que les Poètes Grecs, aussi courageux qu’Alexandre, sympathisent avec eux en cête vanité.*
[S. Dupleix, *La Logique ou l’Art de discourir et raisonner*, 1607]
- (30) (...) *quand un million de gens d’armes fondroit sur moy comme un torrent, je seray autant immuable qu’un rocher, et mon cœur ne trembleroit point.*
[J-P. Camus, *Palombe ou la femme honorable*, 1625].

Elle concerne aussi et surtout le contexte ‘N ... adj.1 ... *que* ... adj.2’. C’est précisément à partir de ce schéma comparatif particulier que le système semble commencer à se réorganiser, d’où sa prolifération. Les trois séquences y sont en effet en concurrence :

- (31) (...) / *Bref celui qu’il fallait produire le premier, / Ce grand fils de Pelée aussi vaillant que fier.*
[A. de Montrichrestien, *Hector*, 1604]
- (32) *Passons chez Octavie et donnons-lui le reste / D’un jour autant heureux que je l’ai cru funeste.*
[Racine, *Britannicus*, 1669 ; cit. Brunot Livre XIX : III, Haase § 98 et Grand Robert ‘autant’]
- (33) *Charitable autant que peu sage, (...)*
[La Fontaine, *Fables*, 1668 ; cit. Grand Robert ‘autant’].

Si l’on s’en tient à ce qui a été dit plus haut concernant la différence de portée entre *autant* (à portée prédicative) et *aussi* (à portée adjectivale), l’intrusion de *aussi* dans ce type de contexte serait à interpréter comme une tentative de réorganisation interne du schéma par changement de portée dans le marquage du degré. D’une mesure d’égalité quantitative de degré (avec *autant* portant sur le prédicat), on serait en train de passer à une identité qualitative de degré (avec *aussi* portant sur l’adjectif). On trouve un indice de cette différence dans le fait que *aussi* se rencontre devant des adjectifs simples (ex. 34), alors que *autant* antéposé semble préféré devant un groupe adjectival complexe (ex. 35 et 36) :

- (34) (...) *chastier la brutalle meschanceté de ce peuple rebelle, par une punition aussi memorable que rigoureuse.*
[Cl. Fauchet, *Fleur de la maison de Charlemaigne*, 1601]
- (35) *On essaye en vain de remarquer comment il se peut faire que l’expression de M. Arnauld soit autant différente de celle des Pères que la vérité l’est de l’erreur.*
[Pascal, *Les Provinciales*, 1656 ; cit. Haase, § 98]
- (36) *Il est autant impossible que ce qui pense en moi soit matière, qu’il est inconcevable que Dieu soit matière.*
[La Bruyère, *Les Caractères*, 1688 ; cit. Haase, § 98].

Le foisonnement de structures auquel on assiste au 17^{ème} siècle manifeste à l’évidence une instabilité qui traduit l’existence simultanée de plusieurs systèmes en concurrence. Cette instabilité se résoudra progressivement au profit de ce qui apparaît comme une spécialisation morpho-syntaxique (*aussi* + adj. ou adv. ; *autant* + V ou N). L’élimination progressive de la séquence ‘*autant* adj. *que*’, à laquelle on assiste, va sans doute de pair avec une réinterprétation de la position des marqueurs de degré : l’antéposition devant l’adjectif tend désormais à traduire une portée sur ce seul adjectif (elle serait donc réservée à *aussi*), cependant que la portée prédicative ne pourrait plus être traduite que par la postposition du marqueur. Amorcée sur le contexte particulier ‘N ... adj.1 ... *que* ... adj.2’,

ce mouvement d'élimination touchera ensuite les autres contextes, comme on le va le voir.

Mais en attendant, le foisonnement de structures non stabilisées permet le jeu, en particulier les alternances entre les trois types de séquences, exploitées à des fins stylistiques. C'est ainsi que l'on peut trouver *aussi* et *autant* antéposés alternant, par exemple, au sein de deux schémas comparatifs différents (comme le degré sur deux propriétés et le haut degré) :

- (37) *Cette damoiselle qui estoit aussi vertueuse que belle, et autant honorable que le mesme honneur, (...).*
[J-P. Camus, *Palombe ou la Femme honorable*, 1625].

ou bien *autant* postposé et *autant* antéposé alternant au sein d'un même schéma comparatif (comparaison à parangon) :

- (38) *On pourrait estre, en tous hazards, vaillant autant que les Cesars, voire mesmes, à coup d'espée, adroit autant qu'estoit Pompée, ou fort autant que fut Hector, ou autant prudent que Nestor, que vous serez reputez lasche, couard, poltron, sot et gavache, des dames, si vous n'avez l'or de Crese ou de Polimnestor.*
[P. Berthelot, *Satires*, 1619].

Une dernière remarque : c'est au 17^{ème} siècle, semble-t-il, que l'on commence à rencontrer des structures comparatives complexes comme les suivantes :

- (39) (...) *la Logique a des démonstrations aussi certaines que les Sciences vraiment Theoretiques ; (...).*
[S. Dupleix, *La Logique, ou l'Art de discourir et raisonner*, 1607]
(40) *Je tiens ses perfections autant inestimables que vous faites (...).*
[Ch. Sorel, *Les Nouvelles françaises où se trouvent divers effets de l'amour et de la fortune*, 1623].

On a affaire ici à des structures de type 'dépendance lointaine', où l'entité N1 comparée à N2 n'est pas le nom (en l'occurrence objet) sur lequel porte l'adjectif, mais le sujet situé au début de la matrice.

3. L'évolution du système au 18^{ème} siècle

Le système évolue schématiquement comme suit : (a) la séquence '*aussi* adj. *que*' devient la plus attestée et s'étend à tous les contextes précédemment réservés à '*autant* adj *que*' ; (b) cette dernière ne survit que marginalement ; (c) la séquence avec *autant* postposé se développe.

3.1 L'extension de aussi antéposé

Dès les premières années du 18^{ème} siècle, la séquence 'aussi adj. que' est désormais employée dans les trois types de contextes : elle s'étend donc à tous les types de comparaison adjectivale d'égalité.

3.1.1 Le contexte 'N1 ... adj. ... que ... N2'

En ce qui concerne la comparaison de deux entités (qui, on l'a vu, était originellement le schéma privilégié par *aussi*), deux phénomènes sont à signaler. D'une part, et sans doute en lien avec le développement de la période, on constate que nombre d'exemples comportent des suites d'adjectifs précédés par *aussi*, coordonnés ou juxtaposés :

- (41) *Qui est porté dans un sein immense, est d'abord aussi grand et aussi immense que le sein où il est conçu et n'en peut jamais sortir.*
[Bossuet, *Elévations sur les mystères*, 1704]
- (42) (...) *pour engendrer un autre soy-mesme, qui reçoit tout en naissant et qui naist par conséquent égal à celui de qui il reçoit tout, aussi grand, aussi éternel, aussi parfait que luy.*
[Bossuet, *Méditations sur l'Évangile*, 1704].

D'autre part, on remarque l'émergence de structures contribuant à créer un effet de haut degré à partir d'une opération d'auto-identification référentielle entre un N1 indéfini et un N2 défini :

- (43) (...) *comment l'éviterons-nous, si nous négligeons une doctrine aussi salutaire que celle qui nous est enseignée par Jésus-Christ, (...).*
[Bossuet, *Méditations sur l'Évangile*, 1704].

Ici, *une doctrine aussi salutaire* réfère à *la doctrine qui nous est enseignée par Jésus-Christ*, ce qui équivaut en définitive au haut degré (*une doctrine très salutaire*). Du fait même de cet effet de haut degré, *autant* peut encore alterner avec *aussi* :

- (44) (...) *j'étois surpris que des personnes aussi sages et autant charitables qu'ils l'étoient, avoient pû se résoudre à traiter si inhumainement un pauvre religieux (...).*
[S. Tyssot de Patot, *Voyages et aventures de Jacques Massé*, 1710].

3.1.2 Le contexte 'N ... adj.1 ... que ... adj.2'

Ce deuxième type de contexte, (auquel, on l'a vu, *aussi* s'était déjà étendu au siècle précédent), continue de gagner du terrain :

- (45) *Faire des tours de main, aussi prompts que subtils, / Est un art où Mercure excelle.*
[E. Boursault, *Esopé à la cour*, 1702]

(46) (...) *comme luy, elle estoit aussi fille d'Aaron et de la race sacerdotale, qui estoit dans la tribu de Lévi, aussi distinguée que la tribu de Lévi estoit élevée parmi les tribus d'Israël.*

[Bossuet, *Elévations sur les mystères*, 1704]

(47) (...) *mais quand cette idée seroit aussi fausse qu'elle est vraie, l'illusion ne laisseroit pas d'avoir encore ses avantages.*

[A. Houdar de La Motte, *Discours sur la poésie*, 1707].

3.1.3 Le contexte 'N ... adj. ... que ... d° max.'

Enfin, *aussi* s'étend désormais au troisième type de contexte, qui permet de caractériser le degré d'une propriété comme du haut degré :

(48) *On dit contre les commencements de poëme trop enflés, qu'un exorde doit être simple, et que cette règle est générale : mais si elle étoit aussi générale qu'on le prétend, le début des plus belles odes seroit vicieux, on y promet toujours des miracles.*

[A. Houdar de La Motte, *Discours sur la poésie*, 1707]

(49) (...) *à la réserve de certains penchans qui à la honte de son pays et de son siècle n'y étoient pas aussi odieux qu'ils auroient dû l'être, on peut regarder Horace comme un des plus honnêtes hommes de l'antiquité.*

[A. Houdar de La Motte, *Discours sur la poésie*, 1707].

3.2 La survivance de autant antéposé

Des deux contextes originellement privilégiés par *autant* antéposé ('N ... adj. ... que ... d° max.' et 'N ... adj.1 ... que ... adj.2'), c'est le premier qui, toutes choses égales par ailleurs, se maintient le mieux.

3.2.1 Le contexte 'N ... adj. ... que ... degré max.'

On en trouve des exemples attestés tout au long du siècle :

(50) *Il étoit grand, bien-fait de sa personne, autant vigoureux que le peut être un homme de trente ans, et il n'étoit pas ennemi du sexe.*

[S. Tyssot de Patot, *Voyages et aventures de Jacques Massé*, 1710]

(51) *Mais ils ont prétendu qu'elles ne sont pas des idées ; comme si elles n'étoient pas, par elles-mêmes, autant représentatives qu'aucune autre pensée de l'âme.*

[Condillac, *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, 1746]

(52) *Que s'il se range à la fin, n'importe ; les enseignements qu'il a donnés sont toujours donnés, et le délit à cet égard est autant consommé qu'il peut l'être.*

[J.-J. Rousseau, *Lettres écrites de la montagne*, 1764]

(53) *Fasse le Ciel que vous soyez autant heureuses que vous le méritez !*

[N. Rétif de La Bretonne, *La Vie de mon père*, 1778].

3.2.2 Le contexte 'N ... adj.1 ... que ... adj.2'

Celui-ci est, en revanche, très peu illustré par *autant* devant un adjectif. On n'en trouve que quelques rares exemples au début du siècle :

(54) *Enfin, Dieu voulût, par une bonté toute particulière, que le vingt-troisième jour, autant doux que les autres avoient été cruels, nous vinsions échouer sur un rivage qui nous étoit tout-à-fait inconnu, (...).*

[S. Tyssot de Patot, *Voyages et aventures de Jacques Massé*, 1710].

Le tour ne survit guère qu'en alternance stylistique avec *aussi* :

(55) *Il n'est donc pas besoin que je dise que, s'il n'y avait aucune femme autant souhaitée qu'Eglé, il n'y en avait point d'aussi répandue.*

[Diderot, *Les Bijoux indiscrets*, 1748].

Fait notable, on observe un certain nombre d'indices annonciateurs d'un changement de portée du *autant* antéposé. Il arrive en effet que ce marqueur précède un adjectif non gradable (ex. 56), voire même un nom (ex. 57) :

(56) (...) *il prouve à la fois que le syriaque était encore usité à cette époque, et que le schisme qui déchirait l'empire, était autant civil que religieux.*

[Volney, *Voyage en Egypte et en Syrie*, 1787]

(57) *Autant soldats que laboureurs, ces romains en s'enrollant, ne faisoient que changer d'armes et d'instrumens.*

[Ch. Rollin, *Histoire ancienne des Egyptiens*, 1738].

Dans des cas de ce genre, ce n'est pas le prédicat (adjectival ou nominal) qui est mesuré quantitativement, mais bien plutôt le degré d'adéquation au réel de l'état de choses décrit par la proposition : cf. la 'comparaison épistémique' de Rivara (1991) ou les 'constructions comparatives à parallélisme' de Muller (1996). Ce que l'on peut gloser de la façon suivante : 'l'état de choses *le schisme être civil* était autant le cas que l'état de choses *le schisme être religieux*', 'l'état de choses *ces romains être soldats* était autant le cas que l'état de choses *ces romains être laboureurs*'. Dans ces exemples, *autant* prend donc une portée extra-prédicative ; d'où l'équivalence entre la séquence avec *autant* antéposé et celle avec *autant* postposé : *le schisme était civil autant que religieux ; soldats autant que laboureurs, ces romains ...* Sur le développement des structures de comparaison épistémique à partir du 16^{ème} siècle, voir Fuchs (sous presse).

Certains exemples avec *autant* antéposé deviennent, ce faisant, indéterminés entre une interprétation intra- ou extra-prédicative (sans qu'il s'ensuive nécessairement une véritable ambiguïté) :

(58) *Ainsi Hérode put consommer en magnificence ce qu'il acquérait par son habileté, et ce qu'il entassait par les impôts excessifs établis sur tous ses sujets, dont il était autant respecté qu'abhorré.*

[Voltaire, *La Bible enfin expliquée par plusieurs aumôniers de S.M. L.R.D.P.*, 1776].

Ici, en effet, l'on peut comprendre, soit que 'Hérode était respecté de tous ses sujets au même degré qu'il en était abhorré', soit que 'il est aussi juste de dire que Hérode était respecté de tous ses sujets que de dire qu'il en était abhorré'.

3.2.3 Le contexte 'N1 ... adj. ... que ... N2'

Les rares cas encore attestés de *autant* antéposé dans ce contexte se rencontrent lorsque le marqueur précède un participe passé :

- (59) (...) *Mr. Herissant l'insinue assez, lorsqu'il dit, que les organes de la voix du mulet, sont presque autant multipliés que ceux de la voix de l'âne.*
[Ch. Bonnet, *Considérations sur les corps organisés*, 1762].

ou bien un groupe adjectival complexe :

- (60) (...) *un raffinement d'intempérance autant indigne de mes éloges qu'une artificieuse simplicité (...).*
[Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts*, 1750].

3.3 Le développement de *autant* postposé

C'est sans doute le glissement vers une portée extra-prédicative de *autant* qui, parallèlement à la conquête de l'ensemble des contextes par *aussi*, explique que, dès le début du siècle, *autant* postposé s'étende à des types de contextes plus nombreux.

On le retrouve dans le contexte 'N ... adj.1 ... que ... adj.2' :

- (61) *Mais celles [les nécessités] des tentations, des mauvais désirs, qui n'en seroit honteux autant qu'affligé ?*
[Bossuet, *Elévations sur les mystères*, 1704]
(62) *Je ne gémirois point sur leur destin affreux, / Si le Ciel étoit juste autant que rigoureux.*
[P. Jolyot de Crébillon, *Idoménée*, 1706].

Mais on le trouve aussi, dès les premières années du siècle, dans le contexte du haut degré ('N ... adj. ... que ... d° max.') :

- (63) *Boisrobert est plaisant autant qu'on saurait l'être.*
[Saint-Evremont, *Les Académiciens*, 1703]
(64) (...) *l'aimer, c'est vivre, c'est estre juste, c'est estre véritable, c'est estre heureux, c'est estre parfait autant que le peut estre ce qui n'est pas Dieu.*
[Bossuet, *Méditations sur l'Évangile*, 1704]
(65) *Vous paroissez surpris autant qu'on le peut être.*
[J-F. Regnard, *Le légataire universel*, 1708].

Et on le trouve même dans le contexte de comparaison de deux entités (N1 ... adj. ... *que* ... N2') :

- (66) *Le repentir est foible autant que le malade.*
[E. Boursault, *Esopé à la cour*, 1702].

3.4 Le rééquilibrage du système

Le 18^{ème} siècle voit donc la séquence avec *aussi* antéposé à l'adjectif couvrir désormais les trois types de comparaison adjectivale d'égalité (y compris dans leurs structurations les plus complexes), cependant que la séquence avec *autant* antéposé ne survit guère (en dehors des cas d'alternance stylistique avec *aussi*) que pour marquer le haut degré ; cette dernière survivance tombera à son tour au 19^{ème} siècle.

L'antéposition de *autant* devant l'adjectif est donc en passe de disparaître complètement au profit de sa postposition, qui marquera désormais une portée susceptible de s'étendre jusqu'à l'extra-prédicativité (en lien avec le détachement) : cf. Fournier et Fuchs (2009).

4. L'évolution ultérieure du système (à partir du 19^{ème} siècle)

L'évolution semble parachevée au 19^{ème} siècle, qui voit simultanément disparaître '*autant adj. que*' et éclore une diversité d'emplois de '*adj. autant que*'. C'est ainsi que, depuis le 19^{ème} siècle, on retrouve *autant* postposé dans les trois grands types de contextes.

4.1. Les emplois de *autant* postposé

Exemples d'emplois en contexte 'N ... adj.1 ... *que* ... adj.2' :

- (67) *Il est modeste autant qu'habile.*
[*Dictionnaire de l'Académie*, 1835 ; cit. *TLFI*, 'autant']
(68) *Mon fils, celui que j'eus de l'amazone et que je chérissais entre tous, c'est Artémis la Chasseresse qu'il adorait. Il était chaste comme elle, autant qu'à son âge j'étais dissolu.*
[Gide, *Thésée*, 1946 ; cit. *TLFI*, 'autant'].

Exemples d'emplois en contexte 'N ... adj. ... *que* ... d° max.' :

- (69) *Il se montra gracieux et affable autant qu'homme du monde et personnage ecclésiastique doit l'être.*
[Sand, *La Comtesse de Rudostadt*, 1843]
(70) *Oui, je suis heureux autant qu'il est possible à un homme de l'être.*
[Courtelaine, *Boubouroche*, 1893]

- (71) *Elle était sourde et mate autant qu'on pouvait le souhaiter.*
[Billy, *Introibo*, 1939].

Exemples d'emplois en contexte 'N1 ... adj. ... que ...N2' :

- (72) *Chaque jour elle s'affaiblissait et dépérissait comme dépérissent la plupart des femmes atteintes, à cet âge, par la maladie. Elle était frêle autant que les feuilles des arbres en automne.*
[Balzac, *Eugénie Grandet*, 1834 ; cit. *TLFI*, 'autant']
- (73) *La fièvre en été y est froide autant que dans la Maremme.*
[Quinet, *Ahasverus*, 1833].

4.2 Le système actuel

Dans la plupart des grammaires et des dictionnaires du français moderne, on ne décrit que la séquence '*aussi* adj. *que*' au titre de la comparaison adjectivale d'égalité en *que*. Les constructions en '*adj. autant que*', lorsqu'elles sont mentionnées, sont tenues pour "rares" et "littéraires" : "on emploie plus fréquemment le tour *est aussi* + adj. (...) *que*", dit le *TLFI* à propos d'exemples de ce type. Or, quoi qu'il en soit de la question du registre de langue, une simple interrogation de Frantext permet de montrer que de tels énoncés sont loin d'être rares en français moderne.

Quant à la prétendue équivalence entre '*N être adj. autant que*' et '*N être aussi adj. que*', le tour d'horizon historique que nous venons de proposer illustre les raisons qui conduisent à récuser une telle équivalence. Pour une analyse synchronique des différences qui existent entre les deux en français moderne, voir Fuchs (2009).

Conclusion

Au terme de ce parcours, nous pouvons conclure que la fin 17^{ème} – début 18^{ème} siècle marque bien un tournant dans l'organisation du système de la comparaison adjectivale d'égalité. Quantitativement, *aussi* (jusqu'alors moins fréquent que *autant* devant un adjectif) supplante désormais ce dernier, et tend à couvrir les trois grands types de comparaison. Cette conquête progressive, par *aussi*, de l'exclusivité en antéposition (aux dépens de *autant* désormais postposé) revêt également une signification du point de vue qualitatif. En effet, corrélativement à la spécialisation catégorielle de chacun des deux marqueurs, c'est à une nouvelle interprétation de la position en termes de portée que l'on assiste : l'antéposition de *aussi* devient synonyme de portée intrapredicative sur le seul adjectif, cependant que la postposition de *autant* traduit une portée qui s'étend d'une intrapredicativité large à l'extra-predicativité.

[Je remercie Jean-Claude Anscombe pour ses remarques pertinentes suite à sa relecture attentive d'une version antérieure du présent article]

Références

- Brunot, Ferdinand. 1905-1938. *Histoire de la Langue Française*. Paris : Colin.
- Brunot, Ferdinand. 1926, 1965³. *La Pensée et la Langue*. Paris : Masson.
- Combettes, Bernard. 2008. "L'alternance *si* / *aussi* dans l'expression du comparatif d'égalité : facteurs d'évolution en moyen français". *Linguisticae Investigationes* 31 :1. 124-142. Amsterdam : Benjamins.
- Combettes, Bernard & Annie Kuyumcuyan. 2007. "Intensité et comparaison : étude diachronique des corrélations en 'si' et 'aussi' ". *Travaux de Linguistique* 55. 75-92. Bruxelles : Duculot.
- Combettes, Bernard & Annie Kuyumcuyan. 2008. "'Comme' dans les comparaisons d'égalité : la corrélation 'aussi/autant...comme' jusqu'à l'époque classique". *Langue Française* 159. 16-32. Paris : Larousse.
- Damourette, Jacques & Edouard Pichon. 1911-1927. *Essai de Grammaire de la Langue Française*. Paris : d'Artrey.
- Féraud, Jean-François. 1787. *Dictionnaire critique de la langue française*. Marseille : Jean Mossy. (Version informatisée, sous la direction de Philippe Caron & Louise Dagenais, GEHLF)
- Fournier, Nathalie et Catherine Fuchs. 2009. "Les subordonnées comparatives détachées". *Les linguistiques du détachement*. Denis Apothéloz & al. (eds.). Berne : Peter Lang. 263-276.
- Fuchs, Catherine. 2009. "Sur la prétendue équivalence entre '*aussi adj. que*' et '*adj. autant que*' en français moderne". *La Quantification et ses domaines*. Georges Kleiber & Catherine Schnedecker (eds.). Strasbourg. CD-Rom.
- Fuchs, Catherine. Sous presse. "La comparaison épistémique en français préclassique et classique". *Actes du Colloque Diachro4*. Amalia Rodriguez & Sophie Prévost (eds.).
- Grand Robert de la langue française*. 2005. CD-Rom. Paris : Dictionnaires Le Robert.

- Haase, A. 1898 (trad. fr. 1965⁵). *Syntaxe française du XVII^e siècle*. Paris : Delagrave.
- Huguet, Edmond. 1925 (1967). *Dictionnaire de la langue française du 16^e siècle*. Paris : Champion / Didier.
- Jonas, Pol. 1971. *Les systèmes comparatifs à deux termes en ancien français*. Bruxelles : éditions de l'Université Libre de Bruxelles.
- Muller, Claude. 1996. *La Subordination en français*. Paris : Colin.
- Rivara, René. 1991. *Le système de la comparaison*. Paris : Minuit.
- Trésor de la Langue Française Informatisée*. 2004. CD-Rom. Paris : éditions du CNRS.